

Annexe : Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)

Le comité d'agrément s'est réuni le 13 janvier 2026 afin d'émettre un avis sur les 15 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement.

Le comité a validé l'attribution de l'aide à 15 dossiers.

Comité « Commerce-service - artisanat »

➤ Bort-les-Orgues :

➤ Mairie de Bort les Orgues – « Librairie Prologue » - Eric Ziolo

Nature de la demande d'aide : travaux de façade

La librairie est aujourd'hui installée dans un local communal appartenant à la mairie de Bort-les-Orgues.

Dans le cadre d'une politique de redynamisation de la rue de Paris, artère commerciale de Bort-les-Orgues, la mairie a aidé la boutique en remplaçant la vitrine existante, devenue obsolète et mal isolée, afin de rendre le commerce plus attrayant et d'aider la locataire à réaliser des économies d'énergie.

Dans le cadre de son besoin de changement de système de chauffage de l'entreprise Le Quai des 4 Saisons, M. Jaloux sollicite dans le cadre de notre règlement :

Dans le cadre de ses travaux, la mairie Bort-les-Orgues sollicite dans le cadre de notre règlement l'ACS 4, amélioration du linéaire commercial.

Montant proposé par le comité : 2 000,00 €

➤ E04 HAIR – Emie Paul

Nature de la demande d'aide : créa-commerce

Emie a vécu plusieurs années à Marseille, mais ses parents sont originaires de Bort-les-Orgues. En septembre, elle a créé son entreprise et a trouvé un local rue de Paris à Bort-les-Orgues afin d'y installer son salon de coiffure.

Mme Paul nous sollicite sur le dispositif CREA COMMERCE.

Dans le cadre de la ses besoins exprimés pour la création de ce salon de coiffure, Mme Paul Emie sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS3, CREA COMMERCE, accompagner à la reprise d'un commerce pour un montant de 1 500 €, une aide aux travaux de 5 000 € et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 6 790,00 €

➤ [Boulangerie JEAN RIGAL – Karine Rigal](#)

Nature de la demande d'aide : créa-commerce

Karine Rigal, petite fille de Jean Rigal, boulanger dans les mêmes murs il y a plus de 50 ans a décidé pour donner suite à la liquidation judiciaire de l'établissement « Douceurs des Orgues » de réouvrir la boulangerie familiale.

N'étant pas elle-même boulangère elle a recruté un boulanger de métier qui fera tourner le commerce. Mme Paul nous sollicite sur le dispositif CREA COMMERCE.

Dans le cadre de la ses besoins exprimés pour la reprise de cette boulangerie, Mme Rigal Karine sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS3, CREA COMMERCE, accompagner à la reprise d'un commerce pour un montant de 1 500 €, une aide aux travaux de 2 568,47 € et la bonification de 227,50€ sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 4 295,97 €

➤ [LE GEEK DES ORGUES – Adrien Mahé](#)

Nature de la demande d'aide : créa-commerce

Au départ réparateur de matériel informatique, Adrien a décidé d'ouvrir un point de vente rue de Paris à Bort-les-Orgues. Il y a vu une opportunité à la fois de vendre des pièces informatiques et de disposer d'un local professionnel pour accueillir sa clientèle et développer son activité.

Dans le cadre de la ses besoins exprimés pour la création de sa boutique, M. Mahé Adrien sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS3, CREA COMMERCE, accompagner à la reprise d'un commerce pour un montant de 1 000 €, une aide au loyer de 525,00 € et la bonification de 227,50 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 1 752,50 €

➤ [Meymac :](#)

➤ [Meymac Auto Services – Bastien Agustinos](#)

Nature de la demande d'aide : investissement matériels

Après 17 années d'expérience, acquises à travers ses études et son parcours professionnel en tant que salarié, Bastien a décidé de sauter le pas et de créer sa propre entreprise. L'opportunité s'est présentée avec l'achat d'un terrain constructible à Meymac, destiné à l'implantation de son activité de carrosserie et de peinture automobile.

Dans le cadre de la création de son entreprise Bastien Agustinos nous sollicite pour l'aménagement de son bâtiment :

- Remise en service de la cabine de peinture ;
- Achat de matériel informatique ;

- Installation électrique ;
- Equipement de robinetterie ;
- Porte de service et porte de garage ;
- Infographie ;
- Pont.

Dans le cadre des besoins matériel de l'entreprise Meymac Auto-Services, M. Bastien Agustinos sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS6, accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement, 20 % pour un montant de 6 923,91 € et la bonification de 1 450 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.
- Le dispositif ACS1, Prêt d'honneur, 20% du montant du prêt d'honneur accordé (7 500€) soit un montant de 1 500,00 €.

Montant proposé par le comité : 9 873,91 €

➤ **Ussel :**

- **CHEZ BICHETTE – Charline Darrort**

Nature de la demande d'aide : Crea commerce

L'entreprise a été reprise le 27/11/2025 par Charline, qui avait réalisé son apprentissage au sein même de cet établissement. Originaire d'Ussel, elle nourrit depuis longtemps le projet de devenir cheffe d'entreprise, avec l'ambition particulière de reprendre cette pâtisserie qu'elle considère comme unique, notamment grâce à son salon de thé qui lui confère une identité différenciante.

Depuis la reprise, Charline se consacre à la remise au goût du jour du bâtiment ainsi qu'à la préparation du lancement de l'activité. Le développement se fera de manière progressive dès l'ouverture, avec pour objectif de moderniser l'image de la boulangerie-pâtisserie et de valoriser pleinement l'espace salon de thé.

Dans le cadre de l'ouverture de son commerce, la SAS « Chez Bichette » sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS 1, prêt d'honneur pour un montant d'emprunt de **15 000,00 €** auprès du réseau Initiative Corrèze bonifié à hauteur de **3 000,00 €**
- Le dispositif ACS 3, Crée Commerce, accompagner à la création ou à la reprise d'entreprise pour un montant de **2 747,77€** et la bonification de **375,00 €** sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire

Montant proposé par le comité : 6 122,77 €

➤ [**PURE VITALITE – Karen Monzat**](#)

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Karen Monzat est praticienne en luxoponcture (comme l'acupuncture mais sans aiguilles, on utilise un faisceau infrarouge à la place) et hypnose ericksonienne au cabinet Pure Vitalité à Ussel (Corrèze).

Elle propose des méthodes naturelles pour aider les personnes à se sentir mieux dans leur peau et à retrouver équilibre et bien-être.

La luxoponcture est utilisée pour accompagner la perte de poids, l'arrêt du tabac, la relaxation, les troubles de la ménopause et le rajeunissement du visage.

Dans le cadre de ses investissements, l'entreprise PURE VITALITE sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % ramené à 17,5% car activité répertoriée à fort enjeux sociaux, pour un montant de 898,93 € et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

Montant proposé par le comité : 1 188,93 €

➤ [**SAS ETS GOUNY – Pierre Gouny**](#)

Nature de la demande d'aide : investissement travaux / ligne de production

Afin d'apporter une valeur ajoutée aux produits de sciage et de maintenir une activité prospère dans un contexte économique et politique incertain, l'entreprise poursuit sa dynamique d'investissement et de développement.

Dans ce cadre, elle a fait le choix d'installer une ligne de rabotage automatisée d'une capacité de 40 m/min, intégrant :

- Un système d'empilage et de dépileage automatisé par préhension,
- Le rabotage de bois à un taux d'humidité pouvant atteindre 60 %.

L'intégration de cette ligne de rabotage automatisée permettra à l'entreprise de pérenniser son activité, de développer une nouvelle gamme de produits à destination de ses clients, et d'accroître sa réactivité face à une concurrence toujours plus agressive.

Le montant global de l'investissement s'élève à 598 279,73 € HT.

Ce projet bénéficie d'un accompagnement financier concomitant de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre de ses investissements, le SAS Ets GOUNY sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS5, favoriser le soutien aux investissements immobiliers des entreprises et aux implantations d'activités économiques sur le territoire pour un montant de **13 785,94 €** et la bonification de **4 375,00 €** sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 18 160,94 €

➤ [Valiergues :](#)

➤ [LES OMBRES ET LUMIERES DE CESS – Cécile Bunisset](#)

Nature de la demande d'aide : Investissement travaux – mise aux normes du bâtiment

Après plusieurs années de pratique de la photographie par passion, Cécile a décidé de se lancer et de créer son entreprise sous le statut de micro-entreprise. Avant de démarrer son activité, elle a expérimenté de nombreuses prestations auprès de particuliers afin d'acquérir de l'expérience et d'identifier une clientèle locale.

La création de cette activité nécessite un investissement dans du matériel de qualité afin de proposer des prestations professionnelles, notamment :

- Boitiers
- Appareil photo
- Objectifs
- Eclairage

Dans le cadre de création de son activité, Cécile Bunisset sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, Aide à l'investissement : maintien, modernisation et développement du commerce de l'artisanat et des services pour un montant de **1 320,41 €** et la bonification de **290,00 €** en lien avec l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 1 610,41 €

➤ [Meymac :](#)

➤ [MARTIN DOW](#)

Nature de la demande d'aide : Aide au matériel

Le site de production de Meymac, en France, a connu plusieurs changements de propriétaire au cours de son histoire. Fondé à l'origine par Bristol-Myers Squibb en 1988, il a été acquis par Salem Laboratories en 2012, puis par Martin Dow Pharmaceuticals en 2015. En 2023, MD Meymac a été intégré au groupe allemand Prange, élargissant ses capacités et s'alignant sur les objectifs stratégiques du groupe en tant que CDMO dans le secteur de la fabrication pharmaceutique. Aujourd'hui le bâtiment nécessite des investissements sur sa toiture et son groupe froid pour être aux normes et garantir la pleine sécurité de ses salariés.

Dans le cadre de ses investissements, la Société Martin Dow Pharmaceuticals sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS5, favoriser le soutien aux investissements immobiliers des entreprises et aux implantations d'activités économiques sur le territoire pour un montant de **25 000,00 €**.

Montant proposé par le comité : 25 000,00€

Comité « Agriculture et PAT »

➤ Aix :

➤ GAEC BONNEFONTAINE – Van Katwijk Nicolas

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Le GAEC Bonnefontaine a été créé en 2003, il s'agit d'une entreprise familiale transmise par les parents de M. Nicolas VAN KATWIJK.

En début d'année 2024, Elise VAN KATWIJK, épouse de Nicolas, s'est installée sur l'exploitation à l'occasion du départ en retraite de Brigitte VAN KATWIJK, maman de Nicolas. Elise s'est installée dans le cadre du parcours Jeune Agricultrice (JA).

Les associés du GAEC BONNEFONTAINE souhaitent mettre en place un nouveau système de distribution de l'aliment pour les animaux à l'engraissement.

Actuellement, la distribution de l'aliment est réalisée au seau (11kg/seau) et à la main par les associés. Ceux-ci ont des signes annonciateurs de problèmes de santé à venir : douleurs au dos/hernie discale pour Elise et genoux douloureux pour Nicolas. Ces difficultés les obligent à modifier leur façon de travailler et à repenser leurs méthodes.

Ainsi, ils souhaitent acquérir une brouette électrique distributrice d'aliment pour faciliter le travail. L'investissement sera réalisé en fin d'année 2025.

Dans le cadre de l'évolution de ses méthodes de travail en lien avec des problématiques de santé, le sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'Aide à l'équipement pour le bien-être, la prévention et la sécurité des agriculteurs

Montant proposé par le comité : 3 200,00 €

➤ MONTEIL CORRINE

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Mme Corinne MONTEIL est propriétaire de parcelles situées sur la commune d'Aix au lieu-dit « Fontbella ». La surface totale de ses parcelles détenues en propriété est inférieure à 10Ha. Notamment, elle est propriétaire des parcelles cadastrées BP45 et BP46 (extrait du plan cadastral ci-dessous).

Mme MONTEIL souhaite reboiser 1,5 Ha répartis sur les parcelles cadastrées BP45 et BP46. Ces 2 parcelles présentaient un couvert boisé composé d'arbres parvenus à maturité et ont fait l'objet d'une coupe de bois en 2024. Les revenus liés à cette coupe perçus par la propriétaire s'élevaient à 32 896 € soit environ 21 930 €/Ha.

Le projet porte sur l'implantation de douglas, mélèzes et chênes Sessiles. Les travaux sont prévus au printemps 2026.

Mme MONTEIL nous sollicite dans le cadre de l'Aide au (re)boisement pour la préparation du terrain (arrachage des souches, mise en andain et nivellement) ainsi que l'achat et la mise en place des plants et leur protection (1 233 douglas, 616 mélèzes, 150 chênes sessiles).

Pour ce faire, Mme MONTEIL souhaite faire appel à des entreprises locales : SAS Chazal TP (Liginiac) pour la préparation du terrain et EI TYNDILLIERE Dylan (Aix) pour la fourniture, la mise en place et la protection des plants.

Dans le cadre de son projet de reboisement, Mme MONTEIL Corinne sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'aide au (re)boisement

Montant proposé par le comité : 720,00 €

➤ **Eygurande :**

➤ EI PERRIERE MARTIAL – Perrière Martial

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Activité créée en 1997 puis reprise en 2012 à l'occasion de la création du GAEC PERRIERE-MESNIL qui rassemblait 2 fermes.

En 2024, les 2 associés du GAEC PERRIERE-MESNIL se séparent et par la suite, le GAEC est dissout. M. Martial PERRIERE reprend alors sa part de l'activité en entreprise individuelle.

M. PERRIERE souhaite changer le siège de son tracteur Valtra affichant 11 000h de travail au compteur. Ce tracteur est l'un de ses principaux outils de travail. Le siège étant d'origine, il aurait besoin d'être changé. M. PERRIERE aimerait installer un siège qui améliore ses conditions de travail et lui permette de réduire ses douleurs au dos qui après 30 ans d'activité représentent une entrave journalière dans son travail.

Dans le cadre de ses besoins matériels, Martial PERRIERE sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'aide à l'équipement pour le bien-être, la prévention et la sécurité des agriculteurs

Montant proposé par le comité : 592,00 €

➤ **Laroche-Près-Feyt :**

➤ CUMA DE LAROCHE-PRES-FEYT

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

La CUMA de Laroche Près Feyt a été créée en 1988 par quelques agriculteurs du village du Malcornet pour répondre aux besoins de mécanisation de leurs fermes. Cette structure permet de mutualiser du matériel agricole performant à coût raisonnable et ainsi de donner accès à plusieurs fermes à des équipements qu'elles n'auraient pu acquérir seules ou dont l'usage ne justifie pas une acquisition individuelle.

Son activité principale est la mise à disposition aux fermes adhérentes de matériel de récolte. La CUMA met à disposition de ses adhérents un tracteur de 140 CV acheté d'occasion. Cet équipement est utilisé pour les travaux nécessitant une forte puissance et permet d'éviter le suréquipement individuel sur les fermes.

La CUMA va renouveler ce tracteur par un équipement neuf et plus performant et souhaite coupler cet investissement à l'acquisition d'un système d'autoguidage pour lequel elle sollicite une aide. Ce matériel, précis à 2cm, permettra d'optimiser les intrants (fertilisants, semences, consommation d'énergie) et de mieux valoriser les effluents d'élevage.

Dans le cadre des besoins matériels de ses adhérents, le CUMA DE LAROCHE PRES FEYT sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'aide à l'investissement mutualisé pour la production, la transformation et la distribution des produits agricoles et alimentaires locaux

Montant proposé par le comité : 4 800,00 €

➤ **Margerides**

- **GAEC JULIEN ET FILS – Julien Serge et Simon**

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Jusqu'en 2024, M. Serge JULIEN exerçait son activité d'élevage de bovins viande au sein d'une EARL / Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée. Cette société a été transformée en GAEC JULIEN ET FILS en 2024 à l'occasion de l'installation de Simon JULIEN.

MM. Simon et Serge JULIEN souhaitent acquérir un détecteur de vêlage et des caméras de surveillance bâtiment pour améliorer leurs conditions de travail et le bien-être des animaux notamment en période de vêlage.

L'investissement est prévu fin 2025 ou début 2026.

Dans le cadre de ses besoins matériels, le GAEC JULIEN ET FILS sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'aide à l'équipement informatique et technologique

Montant proposé par le comité : 3 200,00 €

➤ **Peyrelevades :**

- **GAEC DE LA CHANDOUILLE – Lefebvre Arthur**

Nature de la demande d'aide : investissements matériels

Cette entreprise a été créée en mai 2025 à la suite de la reprise de l'activité de M. Mathieu Uguen, éleveur ovin allaitant implanté à Peyrelevade. Les repreneurs ont développé 2 nouvelles activités : un troupeau de brebis laitières avec transformation à la ferme et un atelier de maraîchage diversifié.

Au troupeau d'ovins viande de M. UGUEN, les associés du GAEC de la Chandouille ont ajouté leur troupeau préexistant de brebis laitières détenu depuis 2023 (Eleveurs sans terres, pastoralisme).

La construction de la fromagerie et de la cave d'affinage est en cours. Une première saison de maraîchage a été réalisée en 2025 et de gros travaux sont en cours concernant les serres et l'irrigation. Une serre à plants a été montée cette année.

Récemment installés, les associés cherchent à améliorer leur outil de travail et à développer de nouvelles activités afin de mieux se rémunérer, tout en préservant leur santé et en maintenant leur temps de travail à un niveau raisonnable.

Afin de pérenniser l'activité de brebis allaitantes, ils souhaitent mieux s'équiper en matériel spécialisé pour entretenir et renouveler leurs 14 km de linéaire de grillage à moutons.

Ils souhaitent également continuer à travailler la génétique de leur troupeau de race limousine, grâce à un logiciel de suivi de troupeau Oviclic.

En ce qui concerne la nouvelle activité de brebis laitières, ils ont besoin de matériel pour faciliter la traite ainsi que d'aménager la fromagerie et la cave d'affinage.

L'atelier de maraîchage nécessite des aménagements sur la ressource en eau (station de pompage abritée, réseau d'irrigation primaire enterré, réseau d'irrigation secondaire et tertiaire, automatisation des arrosages) et son acheminement, mais également du matériel plus ergonomique pour l'entretien des cultures.

Tous ces investissements se feront dans les 18 mois à venir, par des autofinancements ou des emprunts bancaires.

Dans le cadre du projet de développement de ses activités, le GAEC DE LA CHANDOUILLE sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'Aide à l'équipement pour le bien être, la prévention et la sécurité des agriculteurs
- L'Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité
- L'Aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs
- L'Aide à l'utilisation vertueuse de la ressource en eau
- L'Aide à la certification en Agriculture Biologique

Montant proposé par le comité : 14 054,30 €